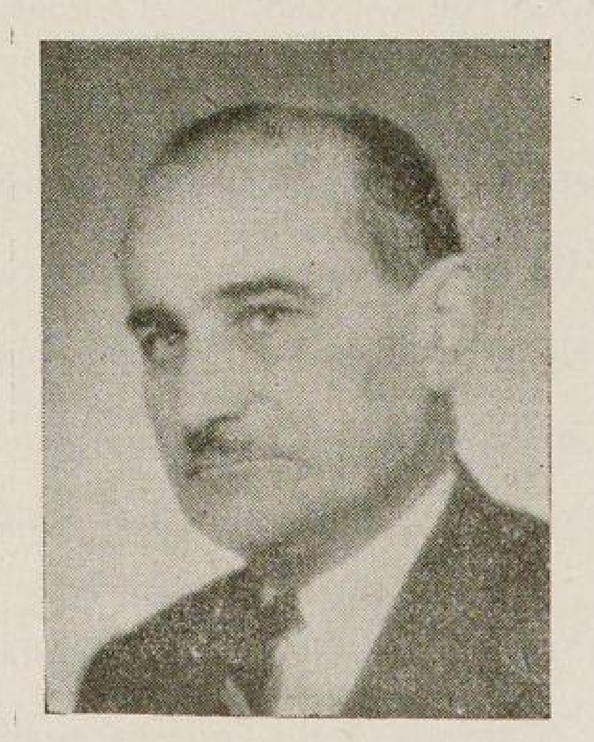
REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES — 1ère CIRCONSCRIPTION



Elections à l'Assemblée Nationale du 18 Novembre 1962

Marcel MASSOT

Remplaçant éventuel : **Dr Julien ROMIEU**

Candidature du Rassemblement Républicain et Démocratique

Electrices, Electeurs, Chers Compatriotes,

Vous êtes appelés à élire le 18 Novembre prochain un Député pour la première Circonscription des Basses-Alpes (Barcelonnette, Digne, Sisteron).

Le RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN ET DEMOCRATIQUE, qui groupe les principales organisations républicaines, m'a désigné comme candidat à ces élections. Mon remplaçant éventuel est Monsieur le Docteur Julien ROMIEU, Maire de Digne, Vice-Président du Conseil Général, que chacun de vous connait et estime comme une des personnalités les plus honorables et les plus incontestées de notre Département.

Ma candidature a un caractère essentiellement bas-alpin.

VOUS ME CONNAISSEZ TOUS

Je suis un Bas-Alpin de vieille souche, né et élevé au milieu de vous, j'ai vécu votre vie, je suis resté toujours avec vous en contact étroit, je connais toutes vos difficultés, tous vos problèmes. Depuis 38 ans, je représente au sein du Conseil Général le Canton de La Motte-du-Caire. Depuis cette époque, j'ai toujours soutenu avec opiniâtreté les intérêts de mes Compatriotes, comme ceux des Communes et du Département pour l'équipement et la modernisation duquel j'ai travaillé de toutes mes forces.

Mon programme est celui sur lequel tous les Républicains et tous les Démocrates pourraient trouver un accord.

POLITIQUE CONSTITUTIONNELLE

— Appliquer, enfin, la Constitution de la Ve République, qui ne l'a encore jamais été jusqu'à présent puisque ce n'est pas le Gouvernement, mais De Gaulle qui gouverne la France.

— Soutenir toute modification susceptible d'assurer encore davantage la stabilité gouvernementale, notamment par la dissolution automatique de l'Assemblée Nationale en cas de chute ministérielle.

— Garantir l'indépendance et l'objectivité de l'information tant écrite que parlée par l'établissement de Statuts.

POLITIQUE EXTERIEURE

— Maintenir la France dans le cadre de l'O.T.A.N. en n'excluant pas les contacts avec l'Est.

— Pratiquer une Politique Européenne plus hardie, notamment par l'établissement d'une autorité politique supra-nationale.

— Développer le Marché Commun, et adopter une politique commune, capable d'harmoniser les conditions de la concurrence et d'assurer notamment à l'agriculteur et aux régions sous-développées une expansion comparable à celle des régions industrielles.

POLITIQUE GENERALE

— S'opposer à ce que la France dépense des sommes énormes et toujours croissantes dans une course à la Force de Frappe que la Grande-Bretagne a cru bon d'abandonner, et que seuls des pays à l'échelle d'un continent peuvent soutenir par eux-mêmes, tels l'U.R.S.S. ou les U.S.A.; n'admettre le principe d'un armement atomique qu'à l'échelle européenne ou dans le cadre de l'O.T.A.N.

POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

— Insérer dans le IVe Plan un projet de décentralisation et permettre ainsi l'expansion de chaque région selon ses aspirations particulières.

— Supprimer les abattements de zones de salaires qui placent les Basses-Alpes dans une situation inférieure à la plupart des autres Départements français.

— Augmenter de façon massive les crédits de l'Education Nationale pour accélérer les constructions scolaires.

— Rétablir dans tous leurs droits et leurs retraites les Anciens Combattants qui ont été injustement spoliés.

— Encourager et aider les jeunes pour leur permettre de trouver rapidement des situations rémunératrices.

— Pratiquer une politique sociale hardie et une politique économique plus saine : répartition plus équitable des charges fiscales, subventions aux collectivités locales, augmentation des prestations familiales, développement de l'enseignement professionnel.

— Assurer le sort des Français d'Afrique du Nord en Métropole; garantir leurs intérêts matériels par une politique de l'emploi dans laquelle toutes les aides nécessaires devront leur être accordées, ceci n'excluant pas un système d'indemnisation.

POLITIQUE AGRICOLE

— Faire un effort financier immédiat, en faveur des Vieux, comportant une égalité de traitement pour les anciens travailleurs citadins et ruraux.

— Assurer aux vieux agriculteurs une retraite décente de façon qu'ils puissent céder leur exploitation à des jeunes.

— Défendre l'Agriculture en vue d'arriver à une parité entre les agriculteurs et les autres catégories sociales de la Nation.

— Pratiquer une politique agricole saine : défense des prix agricoles, amélioration des conditions d'habitat rural, et création d'un réseau de chemins vicinaux praticables.

— Développer et perfectionner l'Enseignement Agricole.

SUR LE PLAN LOCAL

— Pratiquer une politique d'aménagement hydro-électrique complétant les réalisations déjà effectuées, spécialement celle du barrage de Serre-Ponçon dont j'ai eu l'honneur d'être, au nom de la Commission des Finances, le rapporteur à la Tribune de l'Assemblée Nationale.

— Parallèlement encourager le tourisme, richesse naturelle de notre pays. Attirer les étrangers chez nous et les y retenir, et pour cela, faciliter la tâche des commerçants et artisans. Créer de nouvelles stations d'hiver et équiper d'une façon plus moderne celles qui existent actuellement. Favoriser la construction de gîtes communaux et l'implantation de colonies de vacances.

ELECTRICES, ELECTEURS, CHERS COMPATRIOTES, faites confiance à celui qui se présente à vos suffrages sous la double étiquette de la République et des Basses-Alpes, et dont le seul souci est de faire des Basses-Alpes et de la France, auxquelles il est passionnément attaché, un pays de liberté, de prospérité et de paix.

VIVENT LES BASSES-ALPES !
VIVE LA REPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Marcel MASSOT

Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Conseiller Général
Ancien Député
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945

IMP. ROGER VIAL - DIGNE